L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX No. 78, rue de Chartres. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 18 MARS 1864. Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI MATIN, 18 MARS.

☞ Le lecteur trouvera à la deuxième page les nouvelles qui ont paru dans notre édition d'hier soir, ainsi que les annonces de ventes par le shérif, les départs des steamers et des navires, &c.

Ventes à Fenêtre ce jour.

Par Hall et Son à Hale — A son magasin Duncan, mar. chandises sèches, vêtements, chapeaux &c.

Par O Lessomont — A son magasin d'acier, marchandises sèches, &c, bâtiments, chaussures, &c.

Par R T Montgomery — Au Louisiana Refinery chaudrons, pierres de moulin, fer, acier &c — Rue No 98 rue du Camp, lard jambons, &c. Aussi, au poisson 79 du Troisième District, bois de construction.

Par D E Murphy — A l'entrepôt 115 rue, coin Notre Dame et Tchoupitoulas, considérable de blanc de baleine, lampes.

Nouvelles du Nord

De quatre jours plus récentes,

PAR LA VOIE DE L'OUEST.

Nouvel appel de 300,000 hommes — Mort du colonel Dahlgren — Le général Sherman à Memphis — Les fédéraux négligés dans Newbern — Mouvement sanglant entre soldats et citoyens dans l'Illinois — Elections du New Hampshire — Hausse de l'or à New-York.

Les journaux de l'Ouest du 9 courant, reçus par le bateau à vapeur *Metior*, contiennent des nouvelles importantes dont voici la substance :

Suivant le Richmond *Sentinel* du 5 courant le rapport de quelques soldats fédéraux, le colonel Dahlgren, qui faisait partie de l'expédition Kilpatrick, a été tué dans un engagement avec le Sud de la Virginie et 70 ou 80 des soldats composé faits prisonniers.

On a trouvé sur lui une harangue à ses soldats, dans laquelle il les exhorte à aller délivrer les prisonniers fédéraux à Richmond et à les armer pour aller avec eux sur Davis et ses ministres. Le *Sentinel* dit que 204 soldats et cinq officiers de l'expédition Kilpatrick ont été capturés.

Diverses rumeurs parlent du remplacement de Halleck par le général Grant, qui a visité le président à Washington, et de la nomination de Hooker au commandement de l'armée de Potomac.

Une dépêche de Washington adressée au *Herald* dit que les relations des Etats Unis avec la France sont dans un état très critique.

Une autre dépêche dit qu'il a été fait un échange général des prisonniers.

Les centaines de blessés ont recommencé leurs voyages à Charleston ; il en a passé plusieurs centaines qu'un couple de navires a pris entre eux. Des nègres travaillent aux fortifications de Charleston.

Le sollicitor Whiting, du département de la guerre, a envoyé une lettre au comité des terres publiques relativement à la confiscation des terres du Sud. On dit que le comité, sur ses suggestions, a préparé un bill pour assurer aux personnes au service militaire et travail des foyers sur les biens confisqués dans les districts en insurrection.

Le général Sherman.

Washington, 8 mars.—On a reçu aucun avis officiel concernant l'expédition du général Sherman.

On lit dans le *Memphis Bulletin* du 11 :

Nous avons à annoncer l'arrivée ici du général Sherman et de son état-major, venant du Sud par le bateau Westmoreland. Nous apprenons que le général Hurlbut et son corps arriveront dans un jour ou deux.

Appel de 200,000 hommes

Le surveillant Boyle, de Brooklyn, qui revient de Washington, a officiellement informé le conseil des supervisseurs qu'un nouvel appel de 200,000 hommes serait bientôt fait, et que la conscription serait mise en vigueur. Il en a été avisé par le secrétaire Stanton qui l'a averti de continuer le recrutement, parce que l'ancien appel avait porté un crédit local contre dans le prochain tirage.

Siège de Newbern.

Une lettre de la forteresse Monroe du 5 adressée au *Commercial*, dit que le général fédéral Foster est assiégé dans Newbern ; et que presque chaque jour de la Caroline du Nord est amené.

Mixe entre soldats et citoyens.

Springfield, 6 mars.—Une rixe sanglante a eu lieu vendredi dernier à Hillsboro, comté de Clay, Illinois, entre quelques soldats revenus en congé et les citoyens de l'endroit.

Un soldat s'étant offensé des reproches d'un citoyen qui, dit-on, a hélé hurrah pour Jefferson Davis, l'a tué raide d'un coup de feu. Les amis de l'homme assassiné se sont réunis en grand nombre, et ont tué le soldat et l'ont pendu sur la place. Un combat général s'en est suivi entre les soldats et les citoyens, et deux soldats ont été blessés et très mal à coup de feu. Les autorités n'ont pas encore agi.

Election du New Hampshire.

Concord, New Hampshire, 8 mars—Soixante dix pays, township donnent à Gilmore (rép.) 17,500, et à Harrington (dém.) 13,979. Gilmore est élu par 3600 voix de majorité. Tous les candidats républicains pour commissaires sont élus, et probablement 19 sénateurs sur 13, et une majorité des représentants. Les républicains ont gagné des voix partout.

Résultat d'une élection du Maryland.

Baltimore, 8 mars—Il circule des bruits, qui ont été probablement télégraphiés, sur une invasion du Maryland par une insurrection de rebelles. On peut peut-être que la main haute a eu rumeurs est le fait qu'on a vu une petite force rebelle dans le comté de Loudun, Virginie.

Incendiat des rebelles

Une lettre de Norfolk du 6 courant rapporte que toute la division du général rebelle Pickett était à Suffolk, probablement pour incendier des provisions et de fourrage et exploiter la conscription.

Le corps de Rancom, qui infestait la ligne du canal d'Albemarle et de la Chesapeake, a disparu.

San Francisco, 5 mars—On a reçu cette après-midi le plus violent tremblement de terre qu'on ait encore éprouvé ici.

Hausse de l'or à New-York.

New-York, 8 mars au soir—Le marché à l'or était animé et plus ferme, les ventes ont atteint 1621 1/4, cent marché à 162 3/8 et dernier, fermant à la clôture à 162 1/2 à 162 7/8. Les sterlings sont plus fermes, mais calmes à 177 1/2.

La coton est calme et les prix sans change mais à 73 cts pour middling orléans et 74 à 75 pour bas-middling.

La farine a ouvert en baisse de 5 cents mais a fermé inactif.

Nouvelles de Mexique

PAR LE TEXAS.

Une avis de Matamoros du 7 mars, disant que Vidaurri s'est proposé pour le Tampico. Le 6, Quétaro a fait commencer un bombardement par une grand'garde et des éclaireurs mexicains. Les clochers ont été mis en bannière, les canons ont tonné et la musique a fait entendre des nouvelles joyeuses ; tout cela a été exécuté d'une manière brillante. Certines part pour aller faire face aux Français ou à leurs alliés.

Un journal américain, nouvellement né à Souverville, le *National Journal*, parle d'une victoire que les Mexicains du parti de France ont d'Orange auraient remportée sur les Français à Guadalajara. Les forces mexicaines étaient sous les ordres de gén. Uraga et leur succès aurait été complet. Nous n'avons pas besoin de dire qu'aucune ne croyons pas à un mot de toute nouvelle, et s'il en est question plus tard, ce sera aussi aucun doute pour nous apprécier le contraire de ce qu'elle annonce aujourd'hui.

A propos de Matamoros, l'*Etoile* reçoit d'un officier fédéral au fort Brown une lettre qui contient les lignes suivantes :

"Il y a actuellement du général désagréable à l'embarquement du Rio Grande ou) on entre qu'une ambiance dans Tuhe sur Matamoros."

Un correspondant de Brownsville dit que Cortinas est présent à marcher contre les mexicains du gouvernement fédéral, et que, s'il peut, la ville de Matamoros sera à la merci des forces françaises.

NOUVELLES DU TEXAS.

Notre agent spécial dans le pays du Texas, dit le Tyne *Delta*, nous informe que notre avant-garde, sous le général Lee, a occupé la Nouvelle Indée, mardi dernier dans l'après-midi, après une légère escarmouche dont nous ne connaissons pas les détails.

Il vous reste faire un grossier poisson, et le faire à peu de frais, du bien, et vous avez des produits plus-plus de vos nuits, et que vous avez les les commandes, allez chez BERNHEIM, No 34 Chartres, et chaloupes pour vos magasin pas nécessairement [illegible] vous [illegible] et vous utiliser, quel qui vous plaira le plus. Vous trouverez bien marché. On trouve également chez [illegible] les produits de toutes les Manufactures américaines et françaises de l'Ancien et du Nouveau Monde qu'on peut se procurer au prix réduit de 50 p. 0/0 demandez.

Loi de Conversion.

Nous trouvons dans le *Mobile Register* du 5 mars la notice suivante qui explique l'acte de conversion voté par le Congrès de Richmond :

Département du Trésor des E. U.
Richmond, 20 février 1864.

Les détenteurs des billets du Trésor, qui ne portent pas intérêt, sont prévenus qu'ils peuvent échanger immédiatement les dits billets au bureau du trésorier, de l'assistant-trésorier ou de tout dépositaire, pour des certificats qui leur donneront droit à des bons portant 4 p. 0/0 et que le même privilège subsistera jusqu'au 1er avril suivant, après quoi, tous les billets non-donnés de la dénomination de cinq piastres courront être convertis seulement au taux de 66 cents 2/3 au dollar, excepté les billets de 100 dollars qui, après cette date, ne seront plus reçus-valides pour des dettes publiques et pourront seulement être convertis sur le pied d'une réduction additionnelle de 10 p. 0/0 par mois.

Les certificats émis, et les bons pour lesquels ils peuvent être échangés sont recevables pour taxes de l'année 1864, à leur pleine valeur nominale, sans l'intérêt, et ne sont pas sujets à la taxe imposée pour cette année sur les autres bons et crédits.

Le court délai accordé devrait engager les détenteurs à présenter leurs billets ou à ne pas courir la chance de l'exclusion par l'influence des demandes qui seront présentées à la fin du mois de mars.

C. G. MEMINGER,
Secrétaire du Trésor.

Une lettre de M Rozier.

M. Rozier est un des rares valentins sincères qui n'ont jamais varié dans leurs sentiments. Il est de ceux qui ont eu en tout temps, le courage de leur opinion et leur faire parler. La manière dont il envlange les élections qui ont eu lieu récemment en Louisiane et celle qui doivent avoir lieu prochainement, bien que venant un peu tard, après le fait accompli, offre néanmoins de l'intérêt. Elle est exposée dans une lettre qu'il vient d'adresser au *Times* pour décliner la candidature qui lui était offerte.

Dans cette lettre, M. Rozier, après avoir rappelé que les élections ont eu lieu en vertu d'un ordre militaire, dit que les fonctionnaires fédéraux n'ont pas prêté le serment tel qu'il est prescrit par la Constitution de la Louisiane et qu'ils ont ainsi violé la loi suprême de l'Etat et commis une usurpation de pouvoirs. Il ajoute que les lois de l'Etat sur les élections ont été presque-ment méconnues, notamment en ce qui concerne la question de résidence et celle de vote des soldats. Il discute également la question de serment prescrit par le Président et dit que le gouvernement des Etats-Unis est un gouvernement de lois et non d'hommes, et il fait remarquer les conséquences d'un pareil serment qui ne distingue pas entre les citoyens loyaux et ceux qui ne le sont pas, pas il continue ainsi :

Je suggère qu'aujourd'hui cet serment, dans tout le pays, sous maladroitement rendre trop bon marché et trop commun par leur fréquentes répétitions.

Les citoyens des deux districts congressionnels de cet Etat qui ont été des représentants au dernier Congrès, qui, comme électeurs, n'ont eu à prendre d'autre serment que celui qui était requis par leur Constitution d'Etat, et dont les choix ont été admis par le Président, le Congrès, et tous les départements civils et militaires du gouvernement comme membres de gouvernement, c'est-à-dire des départements législatif s'entendent dire, maintenant, que bien qu'ayant été considérés, à cette époque, comme citoyens des Etats Unis, ils doivent subir un nouveau baptême, dont le parrain est le serment bisaïd.

Ne pourra-t-on exiger encore un autre serment à une autre élection. Le président n'a-t-il pas dit dans sa proclamation que ceux-ci ne sont pas dans un district en insurrection?

Ces exigences ont privé de leurs droits un nombre immense de électeurs loyalistes loyaux, loyaux et véritablement permanents. Beaucoup de gens ont pris le serment par crainte, par la raison que le commandant général du département du golfe, dans sa proclamation du 3 février 1864, annonce que "l'indifférence sera traitée comme un crime, et que la faction est la

.....La loi de l'Etat est la loi suprême.

Beaucoup ont pris le serment, en contenant désespérément qu'ils ne pouvaient pas le refuser, et qu'ils ont le droit d'exiger aucun autre serment que celui qui est requis par la Constitution des Etats-Unis et les lois ; que le serment n'est obligatoire que dans cette limite ; que la loi suprême de l'Etat, dans cet ainsi cette législation le manière à empêcher et d'empêcher que l'Irlandais pour le service fédéral, 75,000 hommes, et 75,000 hommes, en prenant des mesures pour en enrôler un plus grand nombre encore. Lord Russell a ministériel ne se doute de rien et que peut être exactement la contrariété britannique. Mais n'avons pas la moindre idée qu'il agisse d'après la suggestion de la feuille irlandaise. Son sympathies sont toutes avec les Yankees et il ne demanderait pas mieux, en tous cas, que de voir l'Irlande privée de tous ses robustes enfants. Il veut [illegible] pour son propre peuple, de même que Seward veut le Sud pour le sien, et le moi des des philanthropes est parfaitement inutile [illegible] Irlandais. Le jour peut venir, cependant, où les lorsqu'ils ont besoin ont, [illegible] l'argent emploiera [illegible] pour défendre l'Angleterre [illegible] les rues Johnson et Galvez.

ATTENTION.

☞ L'abonation des plantations et des spéculateurs est ouverte sur la vente que fait, le matin, à 10 heures, Mr. E. T. Montgomery, rues Iberville, Royal et Bienville, rue du Magasin, entre les rues Julie et St Joseph : Il y a 150 chaudrons, 17,000 livres de fer en barres, des pelles, des pelles, des marteaux, des chaudrons, des pots, &c.

Il y a également, à 10 heures et demie, au No 19, de la rue du Camp, de bar, de whisky, du rhum de la Jamaïque et beaucoup d'autres articles. A 4 heures, au Jardin No 87 rue Bienville, 32,000 pieds de bois de construction et 8 A 9 [illegible] — Voir aux annonces.

A VENDRE,

Une superbe maison de rapport de 8 chambres, avec cuisine, cuisine et dépendances et de vastes bâtiments, y compris une belle écurie. Annonciation No 200, entre les rues St André et Josephine, rue Dorgenois, S'a donner sur les lieux. — [illegible]

BAISSE DE PRIX DANS LES PROVISIONS AU SUD.

Nous lisons dans le Richmond *Sentinel* :

Il y a apparence de baisse de prix dans les provisions à Richmond, et la panique qui en faisant remarquer il y a une semaine est à son déclin. Le vive [illegible] dans le pays et les hauts prix demandés pendant l'hiver n'a tabrit pas justifiés. Comme les producteurs sont forcés de vendre pour le moyen de liquider leurs taxes, les prix baisseront encore et un mouvement pour se mettre à toutes jamais Laurent Madier, plus calme, le rétint par le bras.

—Peut être ne nous reconnaîtra-t-il ne, murmura-t-il en [illegible] que la figure de M. de Walbin ne restait immobile.

Son incertitude ne fut pas de longue durée. Lorsque M. de Valenty présenta son ami au maître du château, le banquier répondit en entrant avec le plus grand calme :

—J'ai déjà eu l'honneur de rencontrer ces messieurs au château de Villarnet.

—Ah ! vraiment ? fit Valenty, à qui l'air décontenté de ses compagnons fit pressentir quelque malaise.

Au moment où Vertomon avait la bouche pour murmurer des excuses qui eussent amené probablement une explication pénible pour tout le monde, Madier lui coupa la parole en lui la observation sur les embellissements de Villarnet.

Désignant de prolonger la malaise de ses visiteurs, M. de Walbin répondit à M. Madier avec un politesse habituelle et parla à mon des mêmes de Villarnet.

Le ce être bienvenue avait alors une cinquantaine d'années. Petit, maigre et un peu voûté, il paraissait usé par les fatigues et les soucis. Ses yeux noirs, d'une [illegible] jaunâtre, son teint plombé, son lèvres pâles, son joues creuses, son nez mince et pointu donnaient à son visage un aspect morbide. Le figure de M. de Walbin ne saurait semblé cette d'un cadavre, mais le ton sombre et fiévreux qui brillait dans ses yeux bruns jurait. Toute la vie de ces hommes semblait avoir été réfugiée là. Aucun avait-il une puissance incroyable dans le regard.

Lorsqu'il arrêtait brusquement sur vous ses yeux étincelants comme une pointe d'acier au soleil, ce regard semblait découvrir jusqu'au fond de votre cœur, et vous dire pour des pleds à la tête en quelque sorte.

Quand M de Walbin eut avant scholé Valentin pour, vous voient soeblant que le banquier s'attendait pas le fait secret de la chasse, s'étaient borné de l'espoir qu'il serait trop heureux de vous inviter tirer son gibier. Il leur fallait décomptar M de Walbin refusa fort poliment les propositions de chasse qu'on avait, il est vrai, solicitées un peu cavalièrement et en quelque sorte comme le prix de son admission dans la société aristocratique de la Nouvelle.

M de Valenty s'y prit plus adroitement, et se facilité réussit. Il commença par faire vivement aux Walbin et par leur rendre quelques petits services de voisinage sans rien demander pour les mêmes. Hof jours après, il recevait une invitation à dîner à Villarnet et l'autorisation de chasser sur toutes les propriétés du comte.

Les gentilshommes du voisinage comprirent alors que le baron Valenty disposait d'une position assez supérieure, et que il fallait le ménager à traiter avec lui de puissance à puissance. Tout en plaisantant qu'on le avait [illegible] du gibier, il ne [illegible] de [illegible] chasse, chacun s'était pas fâché de se mettre en bonne terre avec un vomo qui avait à sa disposition tant d'occasions de partir et de chasseur, tant de pièces à donner et de faisans à tirer. Aussi furent-ils enchantés d'apprendre qu'on prendrait soin de [illegible] à chasse dans les bois de Valenty et de M de Bugnolet, qui, tout [illegible] avec de M. de Walbin, et que le banquier serait probablement à la chasse [illegible] qu'on dîner qui devait avoir lieu chez M de Valenty.

Or dern or, qu'a était chargé de l'invitation, en acquitta avec un courtoisie habituelle.

De son côté M de Walbin en accorda fort gracieusement l'autorisation de courre en cet ou deux jour sur son propriété.

—C'est vous sans doute qui dangerez le chasse ? dit à M. de Valenty

—Non, répondit ce dernier, ce sera probablement le marquis de Bagnière.

—Ah ! fit le comte..... Il est bien jeune pourtant.

—Oui, mais il a été formé par le vieux Laranude, qui est maintenant piqueur chez le marquis de Fumel, et comme il a été sec ce qu'il a profit, il est le premier veneur de notre pays.

—Une autre fois ne nous [illegible] ! dit le comte avec dédain.

—Il est un dont naturel qui est de famille chez les Marpiere, répondit Valenty. On [illegible] seul le père et l'oncle de Julien comme de [illegible] [illegible] ?

—Il serait peut-être mieux vaut, pour la fortune et le bonheur de leur famille qu'ils étaient en un autre genre de gentilhomme, répondit le comte en [illegible] son [illegible].

(*A continuer.*)

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir 17 mars.

Aujourd'hui, la [illegible] de la semaine commencent les cours des espèces et d'abord [illegible] ; mais les qualités inférieures de coton ont [illegible] de [illegible] ; On a [illegible] que [illegible] quantité de coton [illegible] pour son propre compte [illegible] Rouge, et dans les [illegible] [illegible] [illegible]